



Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 18 octobre 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h35

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMAN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CURIE Pascal ; POULIN Anthony suppléant de DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LAITHIER Didier ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAGNIN FEYSOT Christian et son suppléant LOLLIOT Laurent ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; RACLOT Franck ; STHAL Rémi ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie.

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre ;

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre ;

C.C.P.O : DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard suppléant de MONIOTTE Jacques ; PROST Jean Paul ;

C.C.V.M : MORALES Roland ;

C.C.V.S.V : AUBRY Didier ; DUPONT Marc ; PATUROT Léon ; POURET Daniel ;

C.C.V.A : HERANNEY François ; PIQUARD Charles ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : BOROWIK Roger ; BODIN Nicolas suppléant de BOUSSET Jean Marc ; FELICE Alain ; GIRARDIER Dominique ; HUOT Daniel ; DONEY Martine suppléante de LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOPEZ François ; MAILLOT Elsa ; PREIONI Claude ; RUTKOWSKI Serge

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent ;

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude ;

C.C.V.A : BRULET Daniel ;

Secrétaire de séance : POULIN Anthony

Procuration de vote :

Mandants : GIRARDIER Dominique ; MAILLOT Elsa ; BRULET Daniel ; FELICE Alain ; HUOT Daniel

Mandataires : AUBRY Didier ; BIZE Thibaut ; PIQUARD Charles ; JAVAUX Thomas ; THIEBAUT Catherine

Objet : Point d'information 2A Extension des consignes de tri : bilan de la 1^{ère} campagne de communication et présentation de la 2^{ème} campagne

2 A. EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : BILAN DE LA 1^{ère} CAMPAGNE ET PRESENTATION DE LA 2^{ème} CAMPAGNE

Rapporteur : Monsieur Didier AUBRY, Vice-Président

RAPPEL DU CONTEXTE

Depuis le 1^{er} juillet 2016, le tri s'est simplifié : les usagers du SYBERT peuvent désormais mettre tous leurs emballages dans leur bac jaune. Une grande campagne de communication a été menée en ce sens du 1^{er} au 15 juin : affichage grand public, publicité dans les médias locaux, relais auprès de la presse, relais auprès des collectivités locales, site internet, page Facebook,...

BILAN POSITIF

Depuis le 1^{er} juillet, une augmentation de 7% du tonnage entré au centre de tri est constatée.

Le 29 août dernier, une réunion de bilan avec les adhérents du SYBERT, a permis de faire un premier point :

- la campagne a été bien comprise et bien perçue par les usagers qui trouvent cela plus simple. Ces nouvelles consignes de tri ont cependant engendré un afflux de questions sur des détails : opercules de yaourts, papiers de bonbons...
- il est constaté une forte augmentation du contenu des bacs jaunes;
- certaines consignes sont peut-être à revoir car pas forcément bien comprises : « Aplatis les bouteilles »; « Bien vider, inutile de laver »

UNE 2^{ME} CAMPAGNE DE COMMUNICATION EN NOVEMBRE

Dans le plan de communication initial, une 2^{ème} campagne était prévue en septembre. Les délais étant trop courts, celle-ci aura lieu les 15 premiers jours de novembre.

Il est prévu :

- affichages 4X3, abribus et arrières de bus
- un publi-rédactionnel dans le magazine Village FM, une publicité sur le site www.macomme.info et éventuellement dans le magazine URBAN TV.

Cette 2^{ème} campagne se fera via un nouveau visuel : pour des raisons de cohérence et pour que le grand public identifie rapidement et facilement l'objet de la campagne et fasse le lien avec celle de juin, il faut garder la charte graphique du 1^{er} visuel : les couleurs, la structure, les messages.

Cette nouvelle campagne de communication pourrait être un message de félicitations auprès des habitants mais aussi d'encouragements à poursuivre dans cette voie.

Ainsi le message principal deviendrait : « Le tri se simplifie, Et ça, vous l'avez bien compris ! » à la place de « Et ça, Elodie l'a bien compris »

Dans le message « Maintenant, chez vous, tous les emballages se trient », le terme « Maintenant » sera enlevé.

Préfecture du Doubs

Pour information au Comité Syndical.

Reçu le 26 OCT. 2016



Contrôle de légalité

La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT